

# PRESENCE SOCIALISTE

Dispensé de timbrage

Anancy CTC

P

PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

MENSUEL DE LA FEDERATION DU PARTI SOCIALISTE DE HAUTE SAVOIE

DEPOSE LE 18/02/2008

Mensuel  
PS BP 830  
74016 Annecy Cedex  
ABONNEMENT : 7,62 euros  
ISSN 1276 - 3756  
Février 2008  
N° 109

## AGENDA FEDERAL

**Elections municipales et cantonales :**

1er tour :

**Dimanche 9 mars**

2ème tour :

**Dimanche 16 mars**

Les reçus fiscaux correspondant aux cotisations que vous avez versé vont arriver en mars dans vos boîtes aux lettres.

Ne les perdez pas ...!

## SOMMAIRE

- p.1 : Edito - Agenda fédéral - Sommaire
- p.2 : La parole aux commissions
- p.3 : Emissions spéciales élections sur la TV 8 Mont-Blanc
- p.4 : Alerte: l'état civil des foetus peut faire craindre une remise en cause de l'IVG  
Une télévision publique sans publicité ?
- p.5 : Tchad : comment en est-on arrivé là ?
- p.6 : Billets d'humeurs
- p.7 : Le budget régional : un éco-budget
- p.8 : Présentation des œuvres de Meas PECH METRAL

## Elève Sarkozy, le conseil des citoyens vous évalue et vous décerne le tableau de déshonneur

Vous voulez, Monsieur Sarkozy, faire évaluer vos ministres ? pas de problème ! ça tombe bien ! nous avons, nous aussi, quelques jugements à porter sur vous et votre politique !

### Bulletin semestriel de l'élève Sarkozy :

**Pouvoir d'achat :** ne tient pas ses promesses. Elève à surveiller.

**Logement :** n'a toujours pas rendu sa copie. Couvre ses camarades qui occupent indûment des logements sociaux.

**Institutions :** n'a de cesse de dégrader ses ministres et de leur faire les cartables  
**Santé :** sommé de faire preuve de transparence, l'élève Sarkozy préfère les franchises à la franchise.

**Fiscalité :** fait les poches des élèves et reverse son butin à ses protecteurs. L'élève Sarkozy semble n'avoir pas compris le sens de l'égalité républicaine, ce qui est inquiétant pour le délégué de classe.

**Economie :** mauvais joueur, fait perdre son équipe.

**Politique étrangère :** décrédibilise et ridiculise son pays. L'élève Sarkozy peut devenir dangereux.

**Droits sociaux :** se prend pour Pénélope et détricote soigneusement le droit du travail. Ne pratique en équipe qu'avec le MEDEF.

**Droits de l'Homme :** l'élève Sarkozy se laisse influencer par les élèves les moins recommandables de la classe.

**Questions sociétales :** organise un chahut continu pour tenter de camoufler ses frasques et mensonges.

**Justice :** se place en permanence du côté des plus forts : allègement pour les infractions économiques réalisées par les uns ; création du délit à venir, pas encore réalisé, pour les autres.

**Laïcité :** l'élève Sarkozy enfreint constamment la règle de protection de la laïcité exigée par sa fonction. C'est une faute grave.

**Démocratie :** méprise ses électeurs : élu par le peuple, gouverne avec le peuple.

Avis global du conseil des citoyens : l'élève Sarkozy ne pourra en aucun cas redoubler. Devra être exclu de l'établissement dès que possible.

**Claire DONZEL,**  
Première Secrétaire fédérale.

# LA PAROLE AUX COMMISSIONS

## L'ACCESSIBILITE EN QUESTION

**La Commission Handicap a réalisé un questionnaire sur l'accessibilité dans le cadre des élections municipales avec pour objectif de faire un état des lieux de l'accessibilité dans le département.**

**Ce questionnaire a été diffusé à tous les adhérents socialistes du département.**

**La commission Handicap tient à remercier tous ceux qui ont répondu au questionnaire, nous avons reçu une cinquantaine de réponses.**

L'analyse des résultats nous conforte dans notre démarche : « favoriser le mieux vivre ensemble ». En effet, la synthèse des résultats nous montre que de nombreux obstacles à l'accessibilité de tous persistent.

De nombreuses mairies ne sont toujours pas accessibles... C'est le cas de la mairie de CHAMONIX, d'HABERE POCHE (tout reste à faire dans cette commune, mais les aménagements sont programmés), de LA TOUR, de CHARVONNEX, d'EVIAN.

D'autres ne le sont que partiellement : la mairie de THONON, d'ANNECY-LE-VIEUX, de CRAN-GEVRIER (ascenseur trop petit pour un fauteuil roulant), de BONNEVILLE (il y a un plan incliné mais les portes ne sont pas adaptées), de VILLAZ (il y a une rampe mais elle est trop étroite et tournante) et d'ANNECY (pas d'accessibilité dans tous les locaux).

De même pour les Postes à EVIAN, ANNECY-LE-VIEUX, ETAUX, CUVAT, VERCHAIX, VILLARD (Poste qui était pourvue d'un plan incliné amovible qui a été retiré). Les postes de THONON et CRAN-GEVRIER ne sont pas non plus accessibles en raison de portes inadaptées (trop lourdes).

Et que dire des guichets automatiques de banque et des commerces... L'ensemble de ces lieux est essentiel pour la vie de tous ! Nous constatons que les municipalités n'ont pas encore pris

conscience de cette urgence et absolue nécessité.

L'accueil des personnes handicapées dans les cinémas et les salles de spectacles s'est amélioré mais il y a encore des efforts à fournir pour certaines salles.

Au niveau de la voirie, nous avons relevé que dans les communes de moins de 10 000 habitants, les trottoirs ne sont, en général, pas abaissés, les passages protégés n'existent pas partout.

Sur l'ensemble des communes du département, les bandes blanches au sol ne sont pas antidérapantes et il existe peu de feux sécurisés pour les malvoyants.



Concernant les stationnements handicapés : les horodateurs sont souvent éloignés et placés trop haut pour être accessibles aux personnes en fauteuil.

Les gares SNCF ou routières ne sont pas toutes adaptées aux personnes à mobilité réduite. Dans ces lieux, notamment, les toilettes ne sont pas toujours accessibles et signalées et sont souvent fermées au public.

En outre, dans la majorité des communes les bus adaptés sont peu existants.

Les résultats détaillés de cette enquête vont être envoyés aux candidats aux élections municipales afin de leur faire prendre conscience des difficultés rencontrées au quotidien et concrétiser les aménagements sur le terrain.

**Pour une personne handicapée, pouvoir se déplacer est déterminant. Exercer la liberté constitutionnelle d'aller et venir dans des conditions d'égalité avec les autres l'est tout autant !**

**La Commission Handicap.**

## EMISSIONS SPECIALES ELECTIONS SUR LA TV 8 MONT-BLANC

**LE GRAND DEBAT : une série de 19 débats pour plonger au cœur des élections municipales.**



Tous droits réservés : TV8 Mont-Blanc

La TV 8 Mont-Blanc, en partenariat avec le Dauphiné Libéré et France Bleu Pays de Savoie, propose durant la campagne électorale toute une série d'émission spéciales : LE GRAND DEBAT.

Il s'agit d'un débat de 52 minutes organisé chaque jour dans une ville différente entre le 11 février et le 6 mars (excepté le week-end) que vous pourrez écouter en direct de 8h à 9h sur France Bleu Pays de Savoie, regarder en différé le soir même à 21h15 sur TV 8 Mont-Blanc (rediffusion le lendemain à 12h30) et dont vous retrouverez un compte-rendu dans le Dauphiné Libéré du lendemain.

A noter : ces débats sont en libre téléchargement sur le site de la TV 8 Mont-Blanc ([www.tv8montblanc.com](http://www.tv8montblanc.com)), vous pourrez donc les regarder quand vous voulez et à volonté !

### Voici le programme des Grands Débats en Haute-Savoie :

	France Bleu Pays de Savoie	TV 8 Mont-Blanc
<b>La Roche sur Foron</b>	<b>11 février</b> à 8h	11 février à 21h15 12 février à 12h30
<b>Rumilly</b>	<b>13 février</b> à 8h	13 février à 21h15 14 février à 12h30
<b>Evian</b>	<b>15 février</b> à 8h	15 février à 21h15 18 février à 12h30
<b>Saint-Julien</b>	<b>18 février</b> à 8h	18 février à 21h15 19 février à 12h30
<b>Cran-Gevrier</b>	<b>20 février</b> à 8h	20 février à 21h15 21 février à 12h30
<b>Sallanches</b>	<b>22 février</b> à 8h	22 février à 21h15 25 février à 12h30
<b>Cluses</b>	<b>25 février</b> à 8h	25 février à 21h15 26 février à 12h30
<b>Thonon-les-Bains</b>	<b>27 février</b> à 8h	27 février à 21h15 28 février à 12h30
<b>Annemasse</b>	<b>29 février</b> à 8h	29 février à 21h15 3 mars à 12h30
<b>Chamonix</b>	<b>4 mars</b> à 8h	4 mars à 21h15 5 mars à 12h30
<b>Annecy</b>	<b>6 mars</b> à 8h	6 mars à 21h15 7 mars à 12h30

**Une émission spéciale élections cantonales est programmée le 6 mars de 18h à 18h25.**

## ALERTE : l'état civil des fœtus peut faire craindre une remise en cause de l'IVG !



La récente décision de la Cour de Cassation affirmant que tout fœtus peut être déclaré à l'état civil quel que soit le stade de la grossesse nous interpelle et nous inquiète.

Si la douleur de femmes et couples confrontés à une fausse couche tardive doit être infiniment respectée et accompagnée, le législateur doit prendre la mesure des menaces pesant sur la liberté des femmes à disposer de leur corps.

En effet, la question du statut juridique du fœtus est instrumentalisée par les lobbies anti-IVG qui aujourd'hui en Europe exercent une pression croissante pour limiter voire interdire le droit à l'avortement.

En juillet 2004, la Cour Européenne des droits de l'Homme a considéré que le fœtus n'avait pas le statut juridique d'une personne.

Le Parti socialiste appuie la demande du Mouvement français pour le planning familial pour que la France se fonde clairement sur la décision de la Cour européenne des droits de l'Homme et adapte la loi en ce sens. Le droit à disposer de son corps n'est pas négociable dans nos sociétés laïques et démocratiques.

**Communiqué du Bureau national.**

## UNE TELEVISION PUBLIQUE SANS PUBLICITE ?



Le Parti socialiste apporte son soutien aux salariés de France Télévision et de Radio France qui, par la mobilisation du 13 février, expriment une légitime inquiétude pour l'avenir de l'Audiovisuel public face aux projets annoncés de façon unilatérale et sans la moindre concertation par le Président de la République, au premier rang desquels la suppression abrupte des recettes de publicité qui représentent près de 30% de son financement.

En maintenant le flou intégral concernant la mise en œuvre de ce projet, en particulier sur les modalités de création de nouvelles ressources pour compenser la perte de recettes, le gouvernement place l'audiovisuel public dans une situation inédite : fuites des rentrées financières dès 2008, perspectives d'une balance des comptes d'exploitation en grave déséquilibre. De plus, si le projet de découpage des antennes locales de France 3 au profit des groupes propriétaires des principaux titres de la presse quotidienne régionale (PQR), était confirmé, c'est au démantèlement inéluctable du service public et à sa privatisation rapide que nous allons assister.

Le Parti socialiste demande au Gouvernement de renoncer à ses projets alors qu'il en est encore temps. Il est en effet impossible de définir un nouveau financement pérenne du service public de l'audiovisuel afin d'en garantir la qualité des programmes et l'indépendance de ses rédactions, avant l'adoption du budget 2009. Il lui demande de répondre clairement aux inquiétudes de l'ensemble des personnels de France Télévision et de Radio France sur le maintien de leurs conditions de travail et d'exercice de leurs professions.

**Communiqué du Bureau national.**

### **RENFORCEZ LE PARTI SOCIALISTE, REJOIGNEZ SES RANGS.**

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

☎ : ..... Mèl : .....

- ⇒ Je souhaite prendre contact avec les socialistes,
- ⇒ Je désire adhérer au Parti Socialiste,
- ⇒ Je m'abonne ou je renouvelle mon abonnement à Présence Socialiste (7,62 euros minimum)

**A retourner à : PARTI SOCIALISTE - 8 rue Louis Armand - B.P. 830 - 74016 ANNECY Cedex**

## TCHAD : COMMENT EN EST-ON ARRIVE LA ?

Avril 2006. Les rebelles atteignent N'Djaména. La France, contrainte de choisir entre un Président mal élu en 2001 et des rebelles réputés armés par le Soudan, choisit de soutenir Idriss Déby en lui fournissant des renseignements et un soutien logistique.

Février 2008. Les rebelles atteignent N'Djaména. La France, contrainte de choisir entre un Président mal élu en 2006 et des rebelles réputés armés par le Soudan, choisit de soutenir Idriss Déby en lui fournissant des renseignements et un soutien logistique.

Lorsque l'Histoire se répète, « c'est la première fois comme tragédie et la seconde fois comme farce ». Une farce au goût amer pour les ressortissants français évacués ou victimes de la crise. Tragédie aussi pour les civils tchadiens, victimes collatérales du conflit selon l'expression consacrée, et pour l'idée même de démocratie au Tchad, qui se trouve une nouvelle fois repoussée.

Pourtant, la symétrie des formes des crises de 2006 et de 2008 montre que celle que vient de traverser le Tchad était non seulement prévisible, mais aussi évitable. Un retour en arrière s'impose. En 2005, le Président tchadien modifie la constitution pour briguer un troisième mandat à la tête de l'Etat. Silence assourdissant du gouvernement français. L'opposition tchadienne se structure alors dans une coordination pour la défense de la constitution (CPDC), qui permet enfin l'agrégation de forces politiques jusqu'ici éparses. Le clan présidentiel, lui-même divisé, affaibli par des défections, coupé de tout soutien populaire dans le pays, paraît fragile. Le Soudan, lassé du soutien supposé de N'Djaména à des factions rebelles du Darfour, arme, semble-t-il, des rebelles issus de l'entourage d'Idriss Déby. Les rebelles fondent sur N'Djaména. La France, prise au dépourvue, n'a d'autre choix que de soutenir Idriss Déby dans la plus grande opacité, aucun débat parlementaire n'ayant jamais éclairé les conditions de l'application de l'accord de coopération militaire qui lie la France au Tchad. Devait-on en tirer quelques leçons ? Aucunement.

Mai 2006. Elections présidentielles au Tchad. Le Président est opposé à deux candidats mineurs issus de sa propre majorité. L'opposition boycotte en effet les élections, sûre de leur inéquité. La suite ne lui donne pas tort : les bureaux de vote sont déserts, les urnes vides, et pourtant, la participation « officielle »

est supérieure à 70%. Idriss Déby l'emporte donc dans des conditions dantesques mais reste soutenu par la France. L'assise politique du régime se réduit encore, son soutien populaire est inexistant et son administration perd ce qui lui restait de crédibilité. La France, qui finance pourtant un dispositif de plus de 1000 soldats et fait partie des premiers bailleurs de fonds du pays, se désintéresse du dialogue politique dans le pays et « oublie » toute tentative de promouvoir une transition démocratique. Le pays reste une poudrière et l'Etat une proie facile. Le terrain est prêt pour une nouvelle crise... qui survient en février 2008.

L'histoire aurait pu être différente. Le gouvernement tchadien, en organisant un dialogue avec l'opposition politique et les mouvements politico-militaires (qui s'y déclaraient prêts), aurait pu prévenir ce conflit. Certes, cela aurait conduit Idriss Déby à faire des concessions et ce n'était naturellement pas son souhait premier. Mais on peut s'étonner que rien n'ait été exigé de lui, même lorsque la fragilité de sa position le plaçait en situation de dépendance, en particulier face à la France. Notre pays n'a certainement pas à choisir le Président du Tchad, mais sa voix devrait être utile à la démocratie et aux droits de l'homme. Elle doit savoir en user pour favoriser l'ouverture politique du pays, condition ultime de sa stabilité et de la sécurité de nos concitoyens expatriés.

Que faire aujourd'hui ? Tout d'abord, remarquons que le déploiement de la nécessaire force franco-européenne de sécurisation de l'Est du pays, qui abrite les camps des réfugiés ayant fui le Darfour, ne pourra se faire qu'une fois le Tchad apaisé. Dès les hostilités terminées, un forum national inclusif devra donc se réunir pour avancer, enfin, vers un fonctionnement étatique impartial et la tenue d'élections libres et transparentes. De ce point de vue, l'arrestation de plusieurs leaders de l'opposition politique à l'occasion de la crise laisse mal présager d'une suite « cordiale ». La France et l'Union européenne doivent donc peser de tout leur poids pour encourager leur libération et permettre cette transition politique, faute de quoi de nouvelles crises parsèmeront la tourmentée histoire tchadienne.

**Thomas Mélonio,  
Délégué national Afrique.**

# BILLET D'HUMEUR

## LE SORT DES VIEUX

Sur le bulletin du CESU de janvier 2008, je lis qu'à partir de ce mois-là, l'exonération des charges pour accident du travail et maladie professionnelle (soit 3,70%) qui était accordée aux plus de 70 ans est supprimée.

Encore une illustration du « prendre aux pauvres pour soulager les riches » qui s'ajoute aux franchises médicales, déremboursement de nombreux médicaments et surtout à la

scandaleuse revalorisation des retraites de 1,1% quand l'inflation est à 2,6% ! Ils vont faire quoi les petits retraités pour survivre ? Faire des heures supplémentaires défiscalisées ? Un petit fait à garder en mémoire pour le débat sur les retraites...

**Paule AUBERT,**  
Adhérente de la section d'ANNEY.

## BOUCLIER FISCAL, MERCI MONSIEUR SARKOZY

**Le montant de la ristourne fiscale attribuée aux  
167 contribuables rhônalpins qui en ont fait la demande s'élève à  
9 millions d'euros...**

**Jean-Paul MOILLE,**  
Secrétaire de la section de THONON-les-BAINS.

## LA GIROUETTE SARKOZY

Au repas du CRIF, il fait une marche arrière extraordinaire sur sa perception de la laïcité. Comment faire confiance à un homme qui chaque jour nous abreuve de déclarations contradictoires en fonction du lieu, des personnes, ou simplement de son humeur ? Cela discrédite sa fonction et ce qui est plus grave : la France.

**Annie LAFFIN,**  
Secrétaire fédérale à la laïcité.

**Une pétition de défense de la laïcité circule sur Internet, elle est soutenue pas de nombreuses organisations, nous vous invitons à la signer :**

<http://www.appel-laique.org/>

## 365 années de SMIC pour les patrons des 40 plus grandes

Les patrons des 40 plus grandes entreprises de France ont reçu, en une année, l'équivalent de 365 années de SMIC !

Prenons donc la mesure des choses : pour qu'un smicard gagne l'équivalent d'un patron du CAC40, il aurait fallu qu'il commence à travailler, il y a 365 ans ! Cela nous amène à peu près sous la période Louis XV ! Pour-suivant courageusement sous Louis XVI, passant l'obstacle de la Révolution française, franchissant les guerres napoléoniennes, subissant les deux Restaurations et, continuant à travailler chaque jour, traversant toute la III<sup>ème</sup> République –deux guerres comprises, se retrouvant à la Libération toujours au labeur, participant par son travail à la reconstruction durant toutes ses années, puis toutes les années de la V<sup>ème</sup> République –reprenant de l'espoir avec F. Mitterrand trouvant là, les 39 heures et la retraite à 60 ans- mais, il faut qu'il continue encore pour atteindre les 365 ans et enfin avoir la même rémunération que celle que le PDG a eue, lui, en une année. Voilà la France d'aujourd'hui avec Nicolas Sarkozy.

**François HOLLANDE,**  
Premier secrétaire national.

## LE BUDGET REGIONAL : UN ECO-BUDGET

Le budget primitif de la Région s'élève à 2,322 milliards d'euros. Il est essentiel de noter que la décentralisation pénalise fortement les recettes fiscales. En effet, la non compensation de l'Etat entre 2004 et 2007 est évaluée à 93 millions d'€ et le plafonnement de la taxe professionnelle initie une perte de 27 millions d'€.

C'est un budget qui se caractérise par :

- Un investissement stabilisé après avoir progressé de 33% depuis 2004 pour permettre une amélioration notable du ferroviaire et des lycées.
- Une augmentation de la fiscalité régionale (taxe professionnelle et taxes foncières) qui est limitée à 2,5%. Elle aura peu de conséquences sur les familles.
- Une limitation à 2% des dépenses des autres compétences.
- Le tiers du budget est consacré pour des actions environnementales et de développement durable à destination des citoyens, des entreprises et des collectivités.
- Ces mesures entraîneront une très faible hausse des impôts et par conséquent ne pénaliseront pas les rhônalpins. Rhône-Alpes figure dans le trio des régions les moins imposées. L'endettement par habitant est de 189€. La moyenne nationale est de 207€. Pour mémoire, il est en Alsace de 308€.

C'est donc un budget solide qui conforte des finances saines et qui ne sacrifie pas les grands équilibres régionaux.

**L'environnement et le développement durable : 700 M€** seront engagés pour poursuivre ses efforts en faveur du développement durable et lutter ainsi contre le réchauffement climatique. Nous citerons le développement et l'amélioration des TER, le soutien aux énergies renouvelables et le soutien aux agriculteurs engagés dans les produits bio. Depuis 2004, la Région a déjà doublé son budget environnement comme elle s'y était engagée.

### **Lycées et universités : 583 M€**

Il faut mettre en évidence le succès de la carte M'RA qui apporte un soutien aux 800 000 lycéens ou apprentis qui en ont fait la demande depuis le début de la mandature. La construction ou la restauration des lycées se poursuivent activement. De plus, 1 Milliard d'€ seront consacrés à ces opérations. Face au désengagement de l'Etat, nous apportons un fort soutien aux universités (90 M€) et aux 11 000 étudiants qui ont bénéficié d'une bourse Explora Sup.

### **Transports : 568 M€ 28 euros**

Depuis décembre 2007, la Région Rhône-Alpes dont les usagers du train ont augmenté de 30% a été la première à mettre en place le cadencement pour apporter plus de confort aux 120 000 voyageurs qui tous les jours empruntent les 1100 trains qui circulent dont 110 supplémentaires. De plus, la Région poursuit la mise en place de nouvelles tarifications et son investissement dans le matériel, les gares et autres infrastructures. Sachez que lorsque vous achetez un billet de

train 28 € son coût réel est de 100€, la différence étant à la charge de la collectivité.

### **Formation, apprentissage, sanitaire et social : 449 M€**

La région a territorialisé une partie de ses moyens pour être au plus près des citoyens avec la mise en place de 27 Contrats Territoriaux Emploi Formation (CTEF). En 2007, se sont 41000 apprentis et 20000 adultes qui ont bénéficié de formation. 5000 étudiants en formation sanitaire ou sociale ont eu accès à une bourse.

### **Action économique : 171 M€**

2008 sera l'année de la mise en place de l'Agence Régionale de Développement et de l'Innovation (ARDI). Les dispositifs en faveur des entreprises ont été revus pour mettre l'accent sur la création/transmission, le transfert de technologies ou la présence à l'export. La Région poursuivra l'accompagnement des acteurs du tourisme, des jeunes agriculteurs. L'aménagement du territoire, la qualité environnementale, les questions de l'emploi saisonnier de qualité et de l'accès de tous aux loisirs ne seront pas oubliés. En avril 2008 le Schéma régional du développement du tourisme et des loisirs sera présenté à l'Assemblée plénière mettant en avant un tourisme accessible à tous, respectueux de l'environnement, facteur de développement économique et d'équité des territoires.

### **Aménagement du territoire : 124 M€**

Nous continuerons d'accompagner les Contrats de Développement de Rhône-Alpes (CDRA), les Contrats d'Agglomération, les parcs régionaux. De plus, la Région poursuivra son action en faveur du renouvellement urbain avec l'ANRU, sur 45 sites et avec un effort financier de 210 M€ sur 7 ans. Elle accordera sur la même durée une aide de 100 M€ pour les Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS). Le soutien aux établissements publics fonciers locaux sera poursuivi ainsi que la politique en faveur de l'accès du plus grand nombre au haut débit. Les pratiques innovantes de démocratie participative seront encouragées

### **Culture, sport, jeunesse et vie associative : 68 M€. Santé - Handicap : 11 M€ Actions internationales : 12 M€**

Suite au désengagement de l'Etat dans de nombreux domaines la Région confortera ses actions en faveur des tous les territoires et de ses acteurs.

Fidèle à ses engagements pris devant les rhônalpins et pour répondre à leurs attentes, la Région concentre les 3/4 de son budget sur ses 4 compétences principales : lycées, transports, formation et emploi.

**De plus et en février 2008, l'ouverture de l'antenne régionale de la Roche sur Foron complètera le dispositif des maisons de la Région dans les départements.**

**Sylvie GILLET de THOREY,  
Roger VIOUD,  
Jean-Paul MOILLE,  
Conseillers régionaux.**

## PRESENTATION DES ŒUVRES DE MEAS PECH METRAL

« *Travaillés par nos mémoires, nous travaillons nos mémoires* »  
**Boris CYRULNIK**



Née au mauvais moment au mauvais endroit, rescapée du génocide cambodgien, Meas aurait pu y perdre toute confiance en la vie et en l'humanité.

Bien au contraire, parfait exemple de cette « résilience » que nous a révélée Boris CYRULNIK, elle a trouvé en elle des ressources sans cesse renouvelées.

Des rizières brûlantes où à l'âge de 9 ans elle a été contrainte de travailler sans relâche, en passant par les camps de réfugiés thaïlandais puis à la France qui fut sa terre d'asile, elle n'a cessé de lutter, pour survivre d'abord, puis pour maîtriser un destin qui était tout sauf favorable.

Apprendre l'anglais pour se repérer dans les camps et nouer des contacts, apprendre les gestes des soignants auprès des infirmières et des médecins pour gagner de quoi nourrir sa famille, apprendre le français pour se faire accepter dans son pays d'accueil, en étudier la littérature pour se doter d'un outil avec lequel elle pourrait enfin donner un sens au gouffre dont elle sortait, apprendre, toujours, sans relâche, puisque cette phase normale du développement humain lui avait été interdite autrefois !

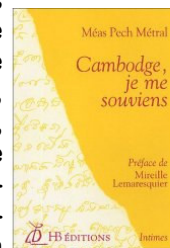
C'est ainsi que Meas est devenue « auteure ».

Les dizaines de petits cahiers où, pendant des mois, elle avait mis en mots son vécu pour mieux s'en délivrer, envoyés un beau jour, sans y croire à une maison d'éditions, ont immédiatement séduit le comité de lecture.

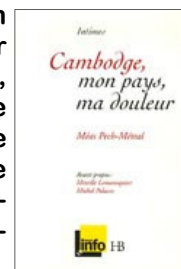
Présentation des œuvres de Meas PECH METRAL :

« *Cambodge, je me souviens* »  
« *Cambodge, mon pays, ma douleur* »  
« *Une petite plume cambodgienne* »  
aux Editions H.B et H.B France Info.

Son premier ouvrage, « **Cambodge, je me souviens** » sorti en 2003 des presses de « H.B » inaugure une nouvelle étape. Invitée dans de multiples salons, rencontres, conférences, émissions, Meas découvre qu'elle est autorisée à témoigner mais qu'elle devra désormais concilier sa vie, en apparence apaisée, d'épouse, de mère de famille et d'aide-soignante, avec son passé de petite Cambodgienne persécutée.



Son deuxième ouvrage : « **Cambodge, mon pays, ma douleur** », paru en 2006, bien que censé relater son intégration française, est, peut-être plus encore que le premier, empli de cette ambivalence entre passé et présent, ici et là-bas, ce qui est et ce qui aurait pu être.



Enfin, le troisième « **Une petite plume cambodgienne** » édité en 2006, recueil de poésies intimes, apparaît comme une délivrance : l'Histoire a été dominée. Reste une « personne », riche de ce qu'elle vit, en tous temps et en tous lieux.

Meas PECH METRAL vit à Talloires, au bord du lac d'Annecy. Lors d'un récent voyage au Cambodge, elle a visité un village où elle rêve de voir construire une école. Plusieurs établissements scolaires dans lesquels elle est venue animer des rencontres avec les élèves se mobilisent pour soutenir son projet.

Le 26 mars, elle sera au lycée hôtelier de Bonneville où une classe de CAP mettra en scène plusieurs de ses poèmes au cours d'un repas au restaurant d'application.

### FEDERATION SOCIALISTE DE HAUTE-SAVOIE

Ouverture des bureaux:

Secrétariat : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 9 h.30 à 12 h.30 et de 14 h.00 à 18 h.00  
Permanence de l'attachée fédérale : Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 8h.30 à 12h.30

<http://www.ps74.org>

8 rue Louis Armand - B.P. 830 - 74016 ANNECY Cedex Tel: 04.50.09.68.83 Fax : 04.50.09.68.75 Mèl : fede74@parti-socialiste.fr

PRESENCE SOCIALISTE MENSUEL DE LA FEDERATION DE HAUTE-SAVOIE DU PARTI SOCIALISTE  
Directeur de Publication : Annie LAFFIN - CPPAP 1003 P 10128 - Dépôt légal à parution  
2000 exemplaires - Imprimerie spéciale Parti Socialiste 8 rue Louis Armand 74000 ANNECY